

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° 2020-28

AN07320200217605

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centre de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion de la Savoie,

Vu la charte de coopération régionale des Centre de gestion de la Région Auvergne Rhône-Alpes en date du 5 décembre 2016 et notamment son article3,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations d'annulation de créations et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations annulées

Article 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage dans les locaux du Centre de gestion.

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à PORTE-DE-SAVOIE le 17 février 2020

Monsieur ERIC CHAUMARD
LE DIRECTEUR

| N° de déclaration | Grade | Intitulé du poste | Motif d'annulation | Temps de travail | Collectivité | Poste à pourvoir le | N° du précédent arrêté |
|-------------------|--|---|-----------------------------|------------------|--|---------------------|------------------------|
| V07319086809001 | Attaché | RESPONSABLE DU SERVICE D'URBANISME FONCIER ET JURIDIQUE (H/F) Plus de détail | Le grade ne convient pas | Temps complet | COMMUNE DE MONTVALEZAN 73700 Montvalezan | 01/10/2019 | 07320190813885 |
| V07319083620001 | Attaché | RESPONSABLE DEVELOPPEMENT RH (H/F) Plus de détail | Le grade ne convient pas | Temps complet | GRAND LAC - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 73100 Aix les bains | 01/01/2020 | 07320190902341 |
| V07319114263001 | Ingénieur principal Ingénieur en chef | DGAS POLE TECHNIQUE, URBANISME, AMÉNAGEMENT ET EAU (H/F) Plus de détail | Le grade ne convient pas | Temps complet | COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTEISE 73216 Aime-la-plagne cedex | 13/12/2019 | 07320191118439 |
| V07320012710001 | Rédacteur | Chargé de la gestion locative Plus de détail | Annulation du recrutement | Temps complet | CCAS DE COURCHEVEL 73120 COURCHEVEL | 05/03/2020 | 07320200114403 |
| V07320011409001 | Attaché principal | ATTACHE PRINCIPAL (H/F) Plus de détail | Erreur matérielle (doublon) | Temps complet | COMMUNE DES ALLUES 73550 Les allues | 20/03/2020 | 07320200128921 |
| V07320025055001 | Educateur de jeunes enfants de 2ème classe | EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (H/F) Plus de détail | Erreur matérielle (doublon) | Temps complet | VILLE D AIX LES BAINS 73100 Aix les bains | 01/04/2020 | 07320200210365 |